

*Office de conservation des côtes canadiennes*

reconnais volontiers qu'elles contribuent pour beaucoup à la conservation de notre héritage architectural.

Les grèves du Canada nous appartiennent à tous. Il nous incombe de veiller à leur protection contre la pollution peut-être la plus difficile à contrôler, celle qui vient de l'extérieur. Je songe ici aux pétroliers qui naviguent dans nos eaux côtières, nos eaux territoriales, sans être équipés des aides à la navigation nécessaires, comme dans le cas du pétrolier *Arrow*. Nous pouvons adopter toutes les lois possibles et imaginables, elles n'empêcheront pas ces cargos, sans ligne régulière, qui arborent ces drapeaux de fortune, de longer nos côtes, au risque d'y échouer et d'y déverser leurs cargaisons. Ils causent des dégâts irréparables non seulement à nos plages, mais aussi aux poissons et autres créatures marines qui y trouvent refuge. Cela m'inquiète et m'effraie.

J'aime la mer, étant né sur la côte est du Canada. J'ai la mer dans le sang. C'est un immense avantage et un exercice salutaire que de pouvoir se promener le long des plages saines et propres de l'Est. J'espère qu'à titre de députés nous prendrons des mesures pour créer un corps de responsables, peut-être pas exactement comme le député l'envisage dans son bill, mais, tout de même, des autorités qui seront chargées de préserver cette grande ressource, de la protéger contre toute forme de pollution et de conserver pour les générations futures ces villages pittoresques que l'on trouve surtout sur la côte est. J'espère que la Chambre renverra au comité le problème soulevé par le bill du député.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Madame l'Orateur, j'en ai pour quelques instants. J'aimerais me joindre à tous les autres orateurs qui ont félicité le député de Laprairie (M. Watson) de nous avoir présenté ce bill. Je suis certain que tous ceux qui étaient présents durant cette heure ont trouvé la discussion extrêmement fructueuse.

Je veux d'autre part ajouter que la Chambre semble généralement d'accord pour renvoyer le sujet de ce bill au comité permanent. J'aimerais qu'elle le décide à l'unanimité. Peut-être pourrions-nous trouver le moyen de le faire avant la fin de l'heure consacrée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai écouté mon ami. J'espère que la Chambre donnera son consentement unanime. Je puis en

tout cas déclarer au nom de l'opposition officielle qu'il y aura consentement unanime pour renvoyer le sujet du bill au comité permanent. Toujours dans le cadre de ce rappel, et à propos de ce qu'a déclaré le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), nous devrions étudier l'importance des questions soulevées par les bills privés en général, et envisager une procédure permettant d'en renvoyer plus souvent le sujet au comité approprié.

**M. Watson:** A propos de ce rappel au Règlement, madame l'Orateur, si nous pouvions obtenir le consentement unanime, je proposerais que le sujet du bill C-53 soit renvoyé au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

[Français]

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** L'honorable député a déjà proposé la deuxième lecture. Cela exige le consentement unanime.

[Traduction]

**M. Douglas (Bruce-Grey):** Madame l'Orateur, je suis parfaitement d'accord, mais je pense que nous demandons à la Chambre et au ministre d'accepter quelque chose alors que ce dernier ne sait pas exactement ce qui se passe pour le moment.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Où sont les ministres?

**M. Douglas (Bruce-Grey):** Il y a quelques ministres ici, mais le ministre concerné est absent. Nous lui demandons d'accepter une chose sans savoir si lui ou son secrétaire parlementaire sont d'accord. La question mérite d'être étudiée...

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** C'est honteux!

**M. McGrath:** Vous venez de torpiller le bill.

**M. Douglas (Bruce-Grey):** Dommage, mais je pense que nous n'avons pas le droit de profiter de la situation.

**Des voix:** C'est honteux!

[Français]

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des affaires inscrites au nom des députés est maintenant écoulée. Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à 2 heures lundi.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)